L'ESSENTIEL AMISTAR® SUR POMME DE TERRE UNE SOLUTION SIMPLE SUR DARTROSE ET RHIZOCTONE BRUN



syngenta.



- Composition : 250 g/l azoxystrobine
- Formulation : SC Suspension concentrée
- Cible: Pomme de terre -Traitement du sol, champignons autres que pythiacées (rhizoctone brun et dartrose)
- Dose d'utilisation : 3 l/ha
- Volume de bouillie: 80 à 100 l/ha
- ZNT Organismes aquatiques : 5 mètres
- Nb d'applications max : 1 an sur 3
- Emballages : 1 litre, 5 litres et 20 litres

Nouveau catalogue des usages : Préconisations des cultures, cibles et conditions d'emploi, se reporter à l'étiquette du produit ou



AMISTAR EN RAIE DE PLANTATION

UNE TECHNOLOGIE UNIQUE POUR LUTTER CONTRE LE RHIZOCTONE BRUN ET LA DARTROSE

- L'utilisation d'Amistar en raie de plantation offre une évolution de la protection des plants vers une pratique plus simple et sécurisée pour les utilisateurs (manipulation de plant non traité).
- Efficace sur rhizoctone et dartrose, cette solution est très sélective car seul le sol constituant la butte est traité



Une technique d'application simple et unique remplaçant les traitements poudres des plants.

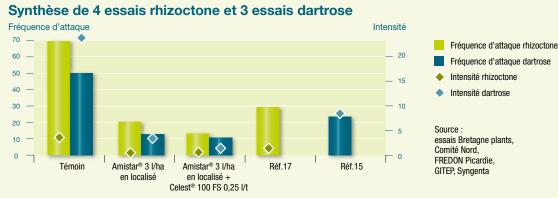




Rhizoctone brun

Dartrose

LA SEULE SOLUTION AVEC LA DOUBLE PERFORMANCE : RHIZOCTONE BRUN ET DARTROSE



La protection contre la dartrose s'accompagne de bonnes pratiques : le délai défanage récolte court et les bonnes conditions de conservation

Amistar appliqué en traitement du sol apporte une protection des plants très satisfaisante

VOS AVANTAGES

Efficace contre la dartrose et le rhizoctone brun

Protection des plants par traitement du sol au cours de la plantation :

- Limite la manipulation des plants
- Gain de temps
- Gain de sélectivité
- Manipulation de plants non traités
- Technique simple d'utilisation

MISE EN PLACE DE LA PULVÉRISATION

- Pour l'application d'Amistar à la plantation, il est indispensable d'équiper la planteuse d'un système de pulvérisation adapté.
- La **régularité** de pulvérisation et la **maîtrise de la dose** en fonction de la vitesse de plantation sont très importantes pour des résultats satisfaisants.
- Plusieurs kits sont déjà disponibles et adaptables sur la plupart des planteuses.
- Adapter puis sécuriser la cuve de bouillie et le circuit de distribution sur le chantier de plantation.
- Faites appel à vos concessionnaires ou distributeurs, ils vous conseilleront pour le montage et les réglages.

UN RÉGLAGE PRÉCIS ET DE BONNES CONDITIONS D'UTILISATION, POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMISÉE

Les réglages de la pulvérisation

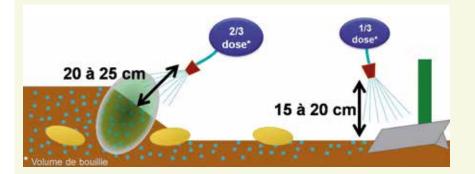
Volume de bouillie : 80 à 100 l/ha

• Nombre de buses par rang : 1 à l'avant et 1 ou 2 à l'arrière

• Largeur traitée par buse : Avant → 15 à 20 cm - Arrière → 20 à 25 cm

Distance sol / buse: 15 à 25 cm (selon l'angle des buses)

• Répartition de la bouillie : 1/3 en fond de raie, 2/3 au recouvrement



Bonnes pratiques

- Vérifier régulièrement la propreté et l'orientation des buses (préférer des porte-buses orientables pour ajuster la pulvérisation).
- S'assurer que les buses traitent uniquement le sol (et non le plant).
- Rincer le circuit de pulvérisation (après chaque arrêt du chantier de plantation —> chaque soir).
- Maintenir une bonne agitation en cuve pour éviter une décantation de la bouillie.

Une fois le matériel installé et RÉGLÉ AU CHAMP, l'utilisation est très simple

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.

RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.

N° d'agrément MP02249: distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

AMISTAR® - AMM N° 9600093 - Composition: 250 g/l azoxystrobine * - Attention - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une

réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risant humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou timmer en manipulant ce produit per 273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection pendant toutes les phases de mélange et de chargement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou tout autre produit produit contenant des inhibiteurs d'ubiquinones plus de 3 fois par saison de végétation. Spe3 Pour protéger les carganismes, sequetter une zone pon traitée de 6 5 mètres par arganort aux monits d'eau

organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

CELEST®100 FS - AMM N° 2110076 - Composition : 100 g/l fludioxonil * - Attention - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection pendant l'ensachage, le stockage des plants et le nettoyage/des vêtements de protection pendant le nettoyage. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Pour le travailleur effectuant la plantation des plants de pomme de terre, le port de gants est recommandé. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

® Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées*: se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr (*nouveau catalogue des usages).

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez demander à ne pas recevoir nos offres et informations commerciales ou autres informations. Vous pouvez exercer vos droits soit en adressant un courrier électronique à partir de la rubrique « Nous contacter » du site www.syngenta.fr soit en envoyant un courrier à Syngenta France SAS, Département Marketing Client - 1, avenue des Prés CS 10537 78286 Guyancourt Cedex.



